GDF SUEZ

Société Anonyme au capital de 2 249 175 953 euros

Siège social : 16-26 rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris
542 107 651 R.C.S. PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mercredi 15 septembre 2010

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL n° 733

Étaient présents :

M. Gérard MESTRALLET, Président-Directeur Général
M. Jean-François CIRELLI, Vice-Président, Directeur Général Délégué
M. Albert FRERE, Vice-Président
M. Edmond ALPHANDÉRY, Administrateur
M. Jean-Paul BAILLY, Administrateur
M. Jean-Louis BEFFA, Administrateur
M. Alain BEULLIER, Administrateur
M. Olivier BOURGES, Administrateur
M. Aldo CARDOSO, Administrateur
M. René CARRON, Administrateur
M. Paul DESMARAIS Jr, Administrateur
M. Ramon FERNANDEZ, Administrateur
M. Pierre GRAFF, Administrateur
M. Pierre MONGIN, Administrateur
Mme Anne-Marie MOURER, Administrateur
M. Patrick PETITJEAN, Administrateur
Mme Gabrielle PRUNET, Administrateur
M. Thierry de RUDDER, Administrateur
Lord SIMON of HIGHBURY, Administrateur

M. Richard GOBLET d'ALVIELLA, Censeur
M. Philippe LEMOINE, Censeur

M. Dirk BEEUWSAERT, Directeur Général Adjoint
M. Gérard LAMARCHE, Directeur Général Adjoint
M. Yves de GAULLE, Secrétaire Général

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°30311 en date du 13/10/2010

.....

M. Patrick van der BEKEN, Secrétaire du Conseil d'administration
M. Pascal PLOCQUE, Secrétariat du Conseil d'administration

La séance est ouverte à 15h20 sous la présidence de M. Gérard MESTRALLET.

Le Président présente les excuses de M. Pierre-Franck CHEVET et Anne LAUVERGEON, Administrateurs ainsi que de M. Jean-Marie DAUGER, Directeur Général Adjoint.

Il précise que M. CHEVET et Mme LAUVERGEON, ont donné mandat pour être représentés à la présente séance.

Il présente également les excuses de M. Eric DULON, Secrétaire du Comité Central d'Entreprise.

.....

IV. SUJETS CORPORATE

.....

C. Transfert du siège social de GDF SUEZ

M. de GAULLE rappelle que, dans la perspective du déménagement prochain de GDF SUEZ, il convient de procéder au transfert de son siège social du 16-26 rue du docteur Lancereaux à Paris au 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie.

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, faisant application de l'article 4 des Statuts, décide à l'unanimité :

- de transférer le siège social à Courbevoie, 1 place Samuel de Champlain, et ce à compter du 18 octobre 2010 ;

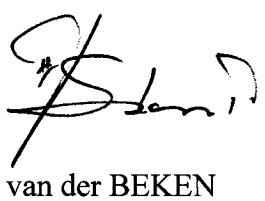
- de modifier, en conséquence, le premier alinéa de l'article 4 (Siège social) des Statuts qui sera remplacé par la rédaction suivante :

« Le siège social est fixé à Courbevoie, 1 place Samuel de Champlain (92400) ».

Cette décision sera soumise à ratification par la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

.....

Fait à Paris, le 29 septembre 2010
Le Secrétaire du Conseil d'administration



Patrick van der BEKEN